Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260904-D_616_030926-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 septembre 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	25
Votants	29

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 3 septembre 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Aurélie TOUL - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Lédie LE HIR - Alain VIDAL - François LE BRUN - Francis KERVELLA - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Karine RIOU - Stéphanie LE PRIOL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Yannig ROBIN - Thibault CASSIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :
Isabelle LE MOAL procuration à Aurélie TOUL
Océane LE MEUR procuration à Christophe GUEGANTON
Sophie MARCHAND LECLERE procuration à René CHAPEL
Nolwen L'HOSTIS procuration à Yannig ROBIN

Nomenclature ACTES 6.1.6	MODIFICATION DU CONTRAT DE CAPTURE ENLEVEMENT ET DE GESTION FOURRIERE

Lors de sa séance du 1er juillet 2026, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer un contrat de capture enlèvement et gestion fourrière avec l'association D'Armor et D'Argoat.

A l'issue de 2 mois de pratique, la collectivité a proposé de clarifier le contenu du contrat. Ces modifications ont été validées par l'association.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal, après avoir délibéré :
- d'accepter les modifications apportées au contrat initialement approuvé le 1er juillet dernier ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Cette nouvelle version du contrat prendra effet à compter de sa signature par les deux parties et remplacera le précédent document signé à compter de cette date.

Annexe : proposition de contrat modifié

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (29 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 4 septembre 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON